

conjoncture

14

TOURISME

Février 2015

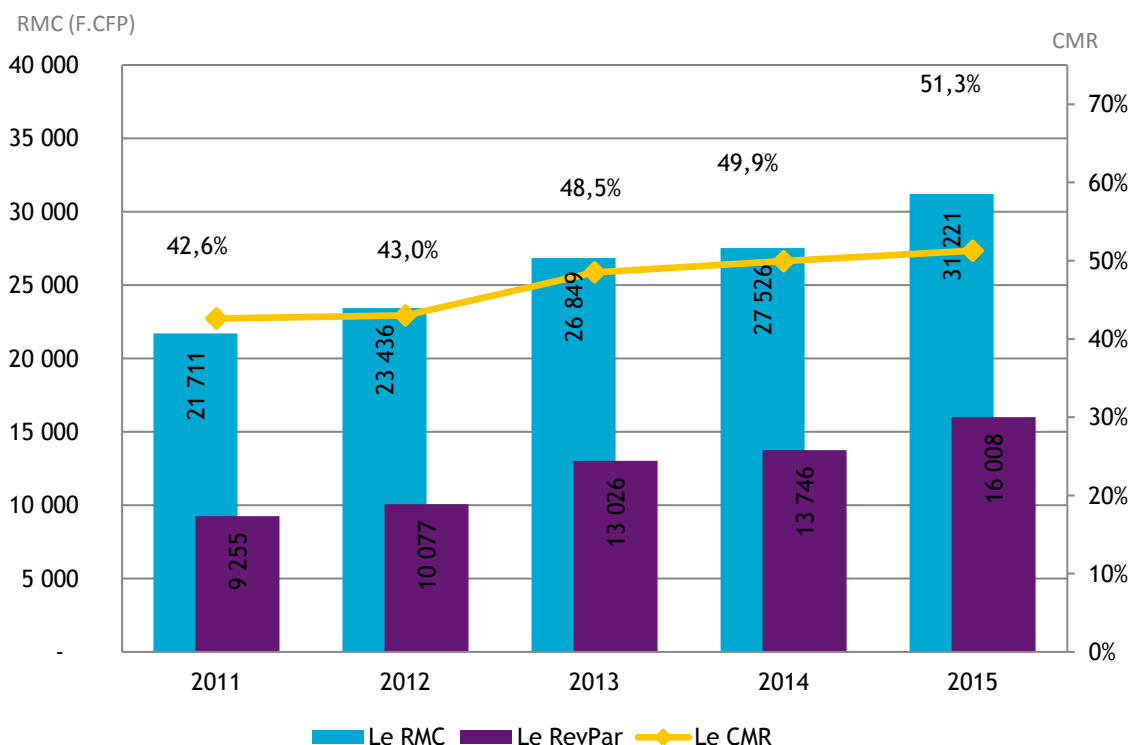
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En février 2015, la fréquentation des hôtels de Polynésie française baisse de 2 % par rapport à février de l'année précédente. L'importante hausse des ventes auprès des touristes originaires d'Asie (112%) conjugué à la progression du marché Pacifique (y compris la clientèle domestique) ne compensent pas la diminution des ventes aux clients américains, européens (y compris France) et japonais.

Avec une réduction de l'offre plus importante que la baisse des ventes, le coefficient moyen de remplissage (CMR) progresse de 5 % pour s'établir à 54,7 %. Les autres indicateurs de gestion suivent la même tendance, le revenu moyen par chambre vendu (RMC) augmente de 11 % à 29 190 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) augmente de 16 % à 15 970 F.CFP

En cumul sur les deux premiers mois de l'année, le CMR s'établit à 51,3 % en progression de 1,4 point par rapport à la même période de l'année dernière.

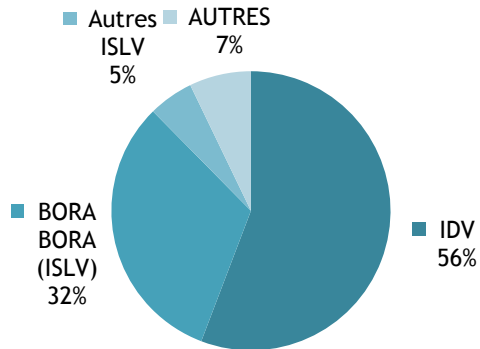
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



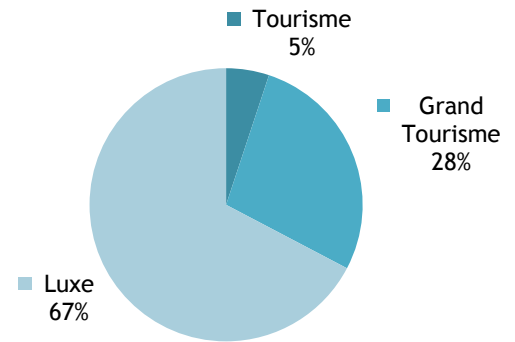
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 67 304 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



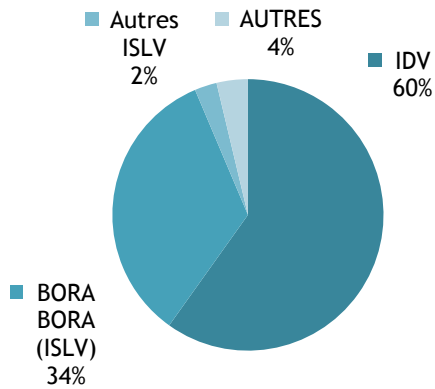
RÉPARTITION PAR CLASSE



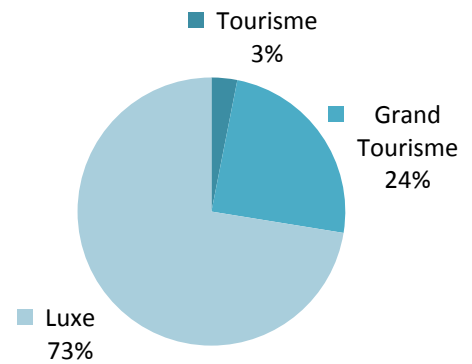
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 36 834 CHAMBRES VENDUES

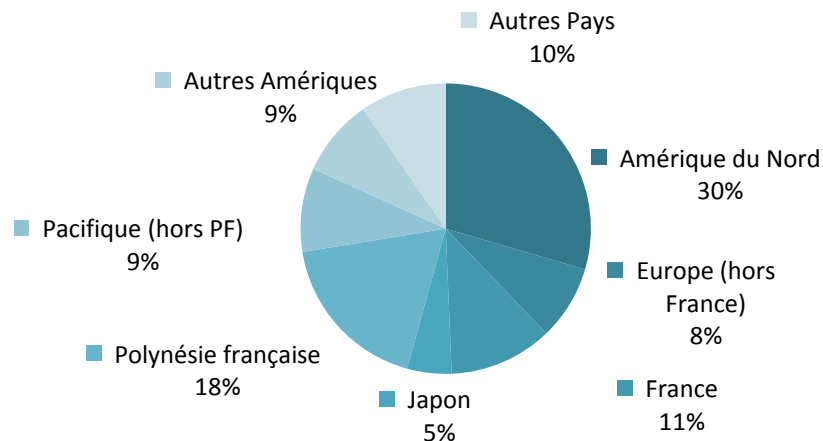
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES VENDUES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		FÉVR-14	NOV-14	DÉC-14	JANV-15	FÉVR-15	VARIATION 2015/2014
		Unité: nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		23 650	29 440	24 683	22 990	22 049	-6,8%
	Tourisme	1 456	2 159	1 923	1 579	964	-33,8%
	Grand Tourisme	6 690	8 516	6 942	6 807	6 299	-5,8%
	Luxe	15 504	18 765	15 818	14 604	14 786	-4,6%
ISLV		12 541	19 170	15 175	11 552	13 413	7,0%
	Tourisme	279	321	331	219	179	-35,8%
	Grand Tourisme	2 071	3 475	2 079	1 516	2 062	-0,4%
	Luxe	10 191	15 374	12 765	9 817	11 172	9,6%
AUTRES Subdivisions		1 378	2 280	1 956	1 335	1 372	-0,4%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	596	987	1 013	586	644	8,1%
	Luxe	782	1 293	943	749	728	-6,9%
TOTAL		37 569	50 890	41 814	35 877	36 834	-2,0%
	TOTAL Tourisme	1 735	2 480	2 254	1 798	1 143	-34,1%
	TOTAL Grand Tourisme	9 357	12 978	10 034	8 909	9 005	-3,8%
	TOTAL Luxe	26 477	35 432	29 526	25 170	26 686	0,8%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION DE FEVRIER 2015

CHIFFRES DU MOIS

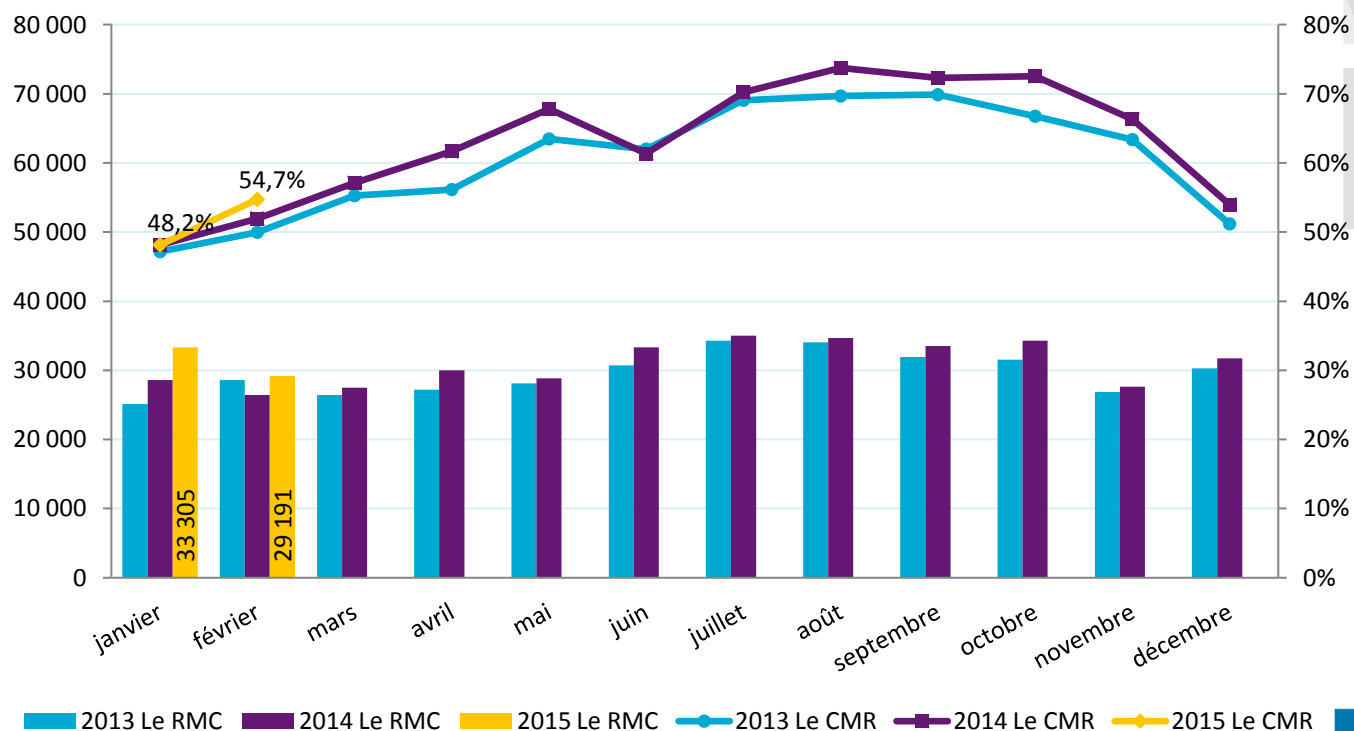
Revenu moyen par chambre louée : 29 191 F CFP

Revenu moyen par chambre disponible : 15 976 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 54,7%

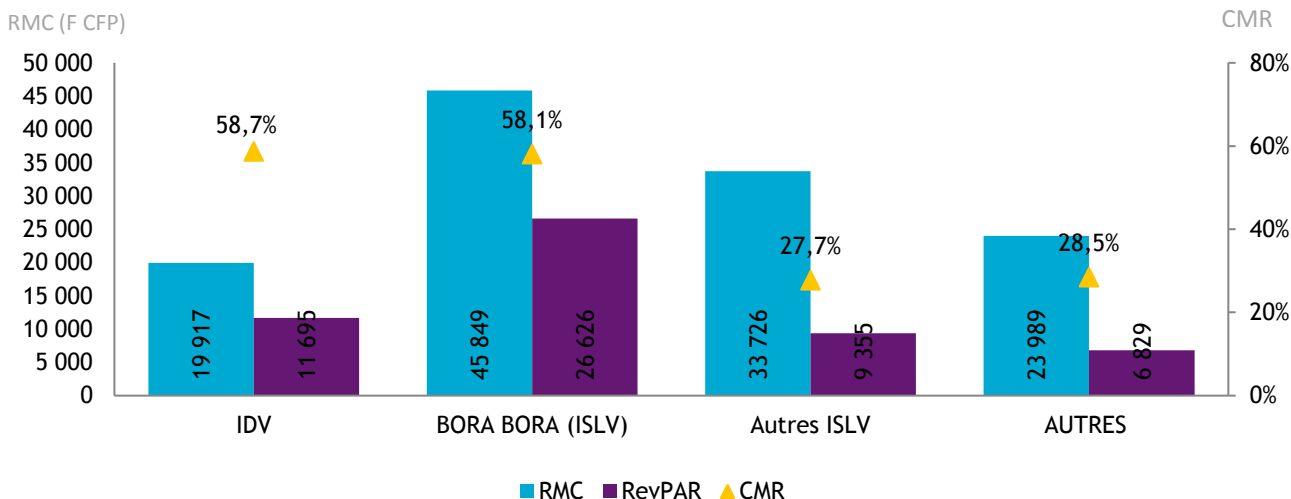
RMC (F CFP)

CMR



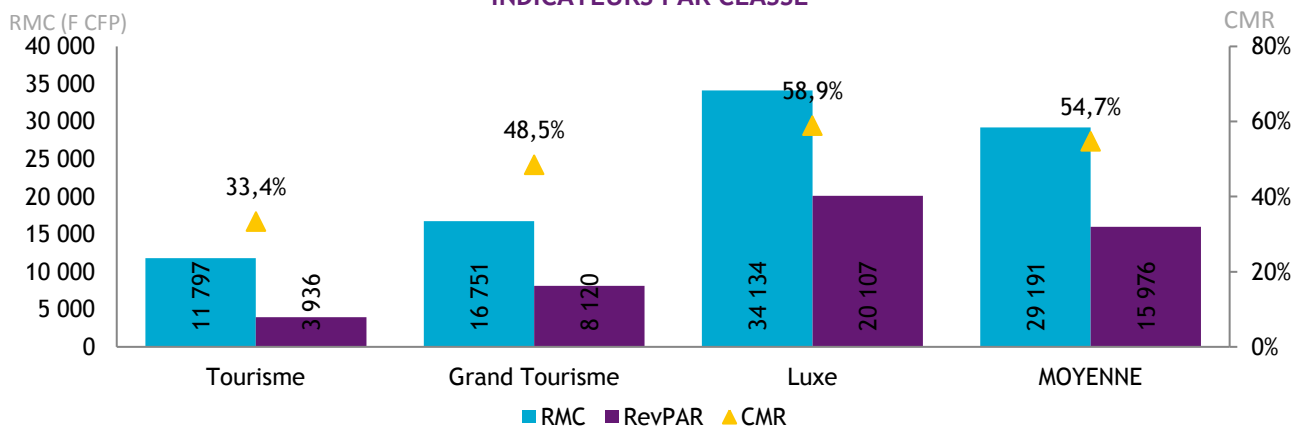
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DÉFINITIONS

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres vendues par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est vendue une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres vendues. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.